

RAPPORT ANNUEL

2021-2022

Elizabeth Dawes

Vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales

D'après les rapports annuels du Bureau de l'apprentissage expérientiel (BAE),
du Bureau de l'enseignement coopératif (BEC), et
du Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE)

1. Le Bureau de l'apprentissage expérientiel – Hazouz Bezaz

Le Bureau de l'apprentissage expérientiel (BAE), les employeurs et les personnes étudiantes participant aux activités du BAE ont dû s'adapter à la réalité de la COVID-19. Ce défi a amené certains employeurs à annuler quelques placements en milieu de travail. Néanmoins, la majorité des activités se sont réalisées, car nous comptabilisons 184 placements ou activités en apprentissage expérientiel à travers les trois campus, dont 65 impliquant des personnes étudiantes internationales. Toutes les activités du BAE transitent par la plateforme Outcome Plus depuis l'automne 2020. En 2021-2022, le BAE a fonctionné avec deux ressources à temps plein (Hazouz Bezaz et Didier Eglo) et deux ressources y accordant 20 % de leur temps (Natacha Sirois, UMCE et Mélanie Basque, UMCS).

La répartition des personnes étudiantes ayant des placements en milieu de travail était comme suit : 26 % à la FSÉ, 22 % à la FASS, 22 % à la Faculté de sciences, 19 % à la Faculté d'administration, 5 % à la FSSSC, 5 % à la Faculté d'ingénierie et 1 % à la Faculté de droit. Au campus de Shippagan, les demandes sont plus axées sur les sciences de la biologie, le marketing et l'administration. Au campus d'Edmundston, les demandes s'orientent davantage vers les secteurs des sciences sociales et de la biologie. Au campus de Moncton, les demandes sont variées et suivent les orientations du BAE. Ainsi, les secteurs des sciences sociales, des arts et des communications sont souvent mis à contribution dans les activités.

Le nouveau fonds, Avenir NB International, permet d'optimiser les expériences auprès des personnes étudiantes internationales. La gestion du fonds Avenir Wabanaki à l'Université de Moncton a été transférée du campus de Moncton au campus d'Edmundston.

2. Le Bureau de l'enseignement coopératif – Claude Lavoie

Le BEC a établi plusieurs objectifs de réussite lors de sa planification stratégique en mai 2021, reconnaissant les défis liés aux conjonctures économiques et à la pandémie. Un fait saillant demeure que 53 % des nouvelles admissions coop en septembre 2021 étaient des étudiantes et étudiants de l'international, dépassant pour la première fois les 50 % et créant des défis supplémentaires pour le BEC.

En septembre 2021, 187 étudiantes et étudiants étaient inscrits au régime coopératif (155 au 1^{er} cycle et 32 au 2^e cycle), comparativement à 171 en 2020. Pour la session PÉ22 : le BEC a réussi à jumeler 99 % des étudiantes et étudiants (146 sur 147) pour effectuer un stage coop.

Le BEC a participé aux activités de réseautage virtuelles coordonnées par le Conseil économique du Nouveau-Brunswick (CÉNB), la Chambre de commerce pour le Grand Moncton (CCGM) et les différentes associations professionnelles, aux webinaires de recrutement avec les entreprises, et aux salons d'emploi virtuels. La majorité des activités de sollicitation s'effectuent en dehors des heures de travail régulières. Dans la plupart des cas, les étudiantes et étudiants internationaux inscrits au régime coop n'ont accès ni aux offres de stages provenant du gouvernement fédéral, ni aux offres de stage coop en anglais en raison d'une maîtrise insuffisante de l'anglais. Pour cette raison, le BEC a dû consacrer plus de temps aux activités de sollicitation.

Il y a beaucoup d'éducation à faire auprès des employeurs néo-brunswickois quant au recrutement et à la rémunération d'un stage coop pour la population étudiante de l'international. En même temps, il faut offrir plus de séances de « coaching et techniques de recherche de stage » aux étudiantes et étudiants internationaux. Le BEC a effectué 157 suivis permettant de renforcer les liens *employeur – université*, d'évaluer le rendement des stagiaires, d'évaluer les niveaux de satisfaction de l'employeur et de l'étudiante ou l'étudiant, d'élaborer sur les objectifs d'apprentissage et d'intervenir au besoin.

3. Le Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE) – Manon LeBlanc et Pierre-Yves Barbier

Les modes d'enseignement et d'apprentissage

En avril 2022, le SASE a collaboré avec la Formation continue et le Groupe des technologies de l'apprentissage (GTA) dans la création et la soumission d'un questionnaire destiné au corps professoral des trois campus sur les modalités d'enseignement universitaire à entrevoir dans le futur. Pas moins de 150 répondantes et répondants y ont présenté leurs points de vue. L'analyse des données et la rédaction du rapport ont été assurées par le Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE). Le rapport intitulé ***Enseignement à distance et en présentiel : rapport de présentation des données d'un sondage auprès du corps professoral de l'Université de Moncton*** est disponible sur le site du SASE. Une présentation du rapport est prévue à l'occasion des *Journées de l'enseignement et du soutien universitaires (JESU)* en août 2022.

La décolonisation et l'autochtonisation

Un compte-rendu du projet de la Faculté de droit sur l'approfondissement des connaissances concernant les peuples autochtones est prévu pour les sessions des JESU en août 2022.

Les codirections du SASE, conjointement avec l'ABPPUM et le Groupe de réflexion sur la décolonisation et l'autochtonisation de l'enseignement supérieur, ont organisé et animé, le 19 janvier 2022, une conférence-midi/atelier offerte par madame Cyndy Wylde sur *L'identité autochtone en 2022 et les attentes vis-à-vis les alliés*.

Les ateliers du SASE

Les JESU ont proposé 16 ateliers à distance durant l'année académique dont 8 offerts du 16 au 19 août 2021, y compris un atelier sur les différents programmes du SASE, et 8 offerts les 17 et 18 mai 2022. En moyenne, chaque atelier avait 22 participantes et participants.

La formation *Apprendre pour enseigner (APE)* a également été offerte à distance (trois ateliers en août 2021 et trois en janvier 2022). En moyenne, chaque atelier avait 25 participantes et participants. Quinze certificats ont été remis aux personnes ayant complété l'ensemble de la formation en 2021-2022, sur les trois campus.

Un soutien personnalisé pour la plateforme CLIC était offert tout au long de l'année universitaire par Chantal Bouchard et Michel Williams.

Un atelier JESU en août 2021 a touché à l'apport pratique des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la création d'une classe inversée. Un atelier JESU en mai 2021 a porté sur leur apport dans l'application de la conception universelle de l'apprentissage. Des représentantes des bibliothèques ont abordé le sujet des ressources éducatives libres (REL) et leur accès au moyen des TIC.

4. Évaluation des programmes – Vice-rectorat adjoint à l’enseignement et aux affaires professorales

La vérification du cadre d’assurance de la qualité

Le 22 février 2022, la vice-rectrice adjointe à l’enseignement et aux affaires professorales (VRAEAP) a soumis un *Rapport sur le cadre d’assurance de la qualité de l’Université de Moncton* de 90 pages portant sur l’harmonisation de la *Politique d’évaluation des programmes* (2013) avec les *Lignes directrices : Cadres d’assurance de la qualité dans les universités des Maritimes* (Commission de l’enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), 2016). Le comité d’évaluation a choisi les cinq programmes suivants afin de vérifier l’application de la politique de l’Université de Moncton au cours des dernières années :

- Psychologie (Baccalauréat - spécialisation, majeure, mineure)
- Baccalauréat ès Sciences multidisciplinaires
- Études françaises - Sciences du langage (maîtrise et doctorat)
- Biologie (Baccalauréat - spécialisation + coop, majeure + coop, mineure, maîtrise)
- Sciences de l’éducation (primaire) et B. en éducation (2 ans).

Les 30 et 31 mai 2022, une visite virtuelle a eu lieu avec les évaluateurs externes, Michel Laurier (Université d’Ottawa) et Serge Desmarais (Université de Guelph). La *Politique d’évaluation des programmes* (2013) sera révisée à l’automne 2022 en fonction des recommandations des évaluateurs.

L’évaluation des programmes

L’évaluation des programmes du calendrier 2015-2020 s’est poursuivie pendant l’année 2021-2022. Certaines évaluations ont cependant été reportées en raison de la pandémie.

En 2021-2022, le rapport du VRER a été soumis au Comité conjoint de la planification (CCJ) et au Sénat académique (SAC) pour les programmes suivants :

- Baccalauréat en développement durable et zone côtière (CCJ-210615/SAC-210827)
- Maîtrise et doctorat en études littéraires (CCJ-210615/SAC-210827)
- Formation linguistique (CCJ-210615/SAC-210827)
- B. A.-B. Éd. (primaire) (CCJ-211005/SAC-211029)
- B. A.-B. Éd. (secondaire) (CCJ-211005/SAC-211029)
- Certificat en andragogie (soumis au CCJ en juin 2022)
- Baccalauréat en gestion de l’information (soumis au CCJ en juillet 2022).